

**Compte-rendu de la consultation écrite du Comité de programmation du GAL
de l'Ouest des Vosges du 9 février 2021 au 20 février 2021.
Programme LEADER 2014-2020**

Annexes :

- ***La maquette financière***
- ***Liste des 5 dossiers reprogrammés ayant reçu un avis favorable***

Le Comité de programmation du GAL de l'Ouest des Vosges a été consulté par procédure écrite du 9 février 2021 au 20 février 2021. Un courrier d'ouverture de la consultation écrite a été adressé aux membres le 9 février 2021 et un courrier de clôture à l'issue de la consultation.

L'ensemble des membres du Comité de programmation du GAL de l'Ouest des Vosges a été sollicité pour cette consultation écrite.

Décisions :

1. Modification de la maquette financière
2. Modification du plafond de la fiche action n°1 : « Favoriser le développement de la filière ameublement »
3. Le comité de programmation, a approuvé pour les opérations suivantes, la sélection et l'attribution de la subvention FEADER suivantes :
 - Communauté de communes Mirecourt Dompain – « Actions culturelles » - 16/20 – 26 797.49 €.
 - Communauté de communes Terre d'Eau – « Actions de développement durable » - 17/20 – 22 197.78 €.
 - Association Scènes & Territoires – « Graine de culture » - 16/20 – 13 442.87 €.
 - Association PLAB Grand Est – « Promotion télévisuelle de l'IG Siège de Liffol » - 19/20 – 13 213.17 €.
 - Association L.A.M.E – « 50 ans de la Lutherie » - 18/20 – 27 000 €.
4. La décision du 18/12/2020 est nulle et non avenue.

Aucun avis défavorable n'a été émis par les membres du Comité de programmation du GAL de l'Ouest des Vosges. Tous les projets reçoivent par conséquent un avis favorable.

Il est également précisé qu'aucun conflit d'intérêt n'est à déclarer.

Ces 5 projets ont été validés au comité de programmation du 18/12/2020. Il doivent faire l'objet d'une nouvelle validation en date du 09/02/2021 pour être en conformité avec la réglementation d'attribution des subventions.

Porteur de projet	Projet	Note attribuée par le comité technique	Avis du comité technique	Montant de la subvention proposé par le comité technique	Montant de la subvention proposé au comité de programmation	Note attribuée par le comité de programmation sur proposition du comité technique le 18/12/2020	Avis du comité de programmation le 18/12/2020	Avis du comité de programmation nouvelle validation de ces 5 dossiers le 09/02/2021	Montants de subventions attribués par le comité de programmation du 09/02/2021
Communauté de communes Mirecourt Dompaire	Actions culturelles	16/20	Favorable	26 797,49 €	26 797,49 €	16/20	Favorable	Favorable	26 797,49 €
Communauté de communes Terre d'Eau	Actions Développement durable	17/20	Favorable	22 197,78 €	22 197,78 €	17/20	Favorable	Favorable	22 197,78 €
Association Scènes & territoires	Graine de culture	16/20	Favorable	13 442,87 €	13 442,87 €	16/20	Favorable	Favorable	13 442,87 €
Association PLAB Grand Est	Promotion télévisuelle de l'IG Siège de Liffol	19/20	Favorable	13 213,17 €	13 213,17 €	19/20	Favorable	Favorable	13 213,17 €
Association L.A.M.E	50 ans de la Lutherie	18/20	Favorable	27 000,00 €	27 000,00 €	18/20	Favorable	Favorable	27 000,00 €

Est approuvée la proposition de maquette financière.

Est approuvée la modification du plafond de la fiche action 1.